

## Les Cahiers des dix



### Mgr Jean-Olivier Briand [1715-1794]

André Vachon, s.r.c.

Numéro 42, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1016242ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1016242ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vachon, A. (1979). Mgr Jean-Olivier Briand [1715-1794]. *Les Cahiers des dix*, (42), 145-173. <https://doi.org/10.7202/1016242ar>

## Mgr Jean-Olivier Briand [1715-1794] \*

Par ANDRÉ VACHON, S. R. C.

Jean-Olivier Briand, né le 23 janvier 1715,<sup>1</sup> appartenait à une humble famille paysanne du village de Saint-Eloi, paroisse de Plérin, en Bretagne.<sup>2</sup> Mgr Henri Têtu a pu voir, au début du siècle, la petite maison, encore couverte de chaume, dans laquelle il naquit.<sup>3</sup> Il était l'aîné<sup>4</sup> des cinq ou six enfants<sup>5</sup> de François Briand et de Jeanne

---

\* L'auteur remercie vivement les Presses de l'université Laval et la University of Toronto Press, qui l'ont aimablement autorisé à publier dans les *Cahiers des Dix* cet article destiné au *Dictionnaire biographique du Canada/Dictionary of Canadian Biography*, volume IV, à paraître sous peu. À l'intention des lecteurs des *Cahiers*, l'auteur a ajouté, à l'article original, des notes et références.

1. Certains disent le 25 janvier 1715. Mais il faut s'en remettre à la propre soeur de Mgr Briand, Catherine-Anne-Marie, généralement exacte quand, dans son «*Livre de raison*», elle s'intéresse à la chronologie. Elle affirme que son frère «*vint au monde le 23 janvier 1715*», et le répète au moins deux fois; elle note encore que Mgr Briand, en 1766, quitta Saint-Brieux le 23 janvier, «*date de son baptême*». Jean-Olivier Briand aurait donc été baptisé le jour même de sa naissance. Voir le «*Livre de raison de Melle Briand, soeur de Mgr Briand, premier évêque de Québec sous la puissance anglaise*», dans *RAPQ*, 1946-47, 59, 60, 67. Une copie manuscrite de ce «*Livre de raison*» existe aux ANQ-Q, sous la cote AP-P-283. Le texte du *RAPQ* la reproduit fidèlement dans toutes les citations que nous faisons de ce document.

2. Dans l'actuel département des Côtes-du-Nord.

3. Mgr Henri Têtu, «*Souvenirs d'un voyage en Bretagne*», BRH, 1911, 131s.

4. «*Livre de raison de Melle Briand...*», *op. cit.*, 59.

5. Mgr Briand avait au moins un frère, Yves, mort en 1770 («*Livre de raison de Mlle Briand...*», *op. cit.*, 64); il avait trois soeurs, Catherine-Anne-Marie, l'aînée des filles (*ibid.*, 79), Marie, née le 13 mai 1727 (*ibid.*, 79), probablement morte jeune, et Yvonne-Marie, née le 29 juillet 1729 (*ibid.*, 67) ou le 30 juillet 1730 (*ibid.*, 69). Un passage obscur laisse croire qu'il aurait eu un autre frère, prénommé Olivier, peut-être beaucoup plus jeune que lui, et qui serait mort le 15 septembre 1789 (*ibid.*, 78). Ce n'est pas la similitude des prénoms qui doit nous surprendre: elle se rencontrait fréquemment à l'époque, dans une même famille, et Catherine-Anne-Marie nous en fournit un exemple dans la famille, apparentée à la sienne, des Duchesne, où deux frères portent justement les prénoms respectifs d'Olivier et de Jean-Olivier (*ibid.*, 71). Mlle Briand, en tout cas, qui commence à tenir son livre de raison à seule fin de noter tout ce qui se rapporte à son frère l'évêque, écrit, en s'adressant à sa mère: «*Quand je saurai quelques nouvelles de mon cher frère [l'évêque] je vous en ferai part et je vous adresserai mon cahier pour faire mettre par mes frères ou soeurs qui pourront écrire ici après moi les particularités qu'on pourra apprendre de ce cher et respectable frère...*» (*ibid.*, 63). Mais probablement frères doit-il s'entendre ici pour frère et beau-frère, — quoique Mlle Briand utilise plus loin le terme de beau-frère (*ibid.*, 64):

Burel;<sup>6</sup> son parrain fut un oncle paternel, Olivier Desbois, et sa marraine, une tante maternelle, Jacqueline Quémar.<sup>7</sup> Son père, né le 4 mai 1688 et baptisé le lendemain à Plérin,<sup>8</sup> mourut vers 1745;<sup>9</sup> quant à sa mère, née, semble-t-il, le 18 janvier 1689,<sup>10</sup> elle devait s'éteindre à Plérin, « âgée de 80 ans moins 3 ou 4 mois », le 16 septembre 1768.<sup>11</sup>

Si l'on en croit le « livre de raison » de la soeur de Mgr Briand, Catherine-Anne-Marie, née le 20 mai 1722 et entrée le 27 octobre 1742 chez les Filles séculières du Saint-Esprit de Plérin,<sup>12</sup> dont elle fut de 1779 à 1804 la supérieure générale,<sup>13</sup> François Briand et Jeanne Burel auraient « inspiré » à leurs enfants de l'« éducation [...] et surtout la crainte de Dieu et la fuite du monde ». <sup>14</sup> Le futur évêque de Québec aurait eu un père bon, doux, aimable et patient, « un des plus honnêtes hommes de Plérin »; un père qui aimait et caressait ses enfants, qui travaillait et se fatiguait pour eux, tout en étant, à l'instar de sa femme, d'une grande charité envers les pauvres, « surtout les veuves et les orphelins dont il avait [...] à coeur les intérêts dans la paroisse, ne [leur] refusant jamais aucun plaisir selon son pouvoir ». <sup>14a</sup> Jean-Olivier ne connut point ses grands-parents maternels, « maître » Mathurin Burel et Jacqueline Quémar, tôt disparus,<sup>15</sup> mais il fut témoin

la date du décès de son beau-frère Olivier Duchesne (*ibid.*, 67), en effet, est la même que celle de son frère présumé. A son tour, en 1766, l'abbé de La Corne parle pourtant des frères et des soeurs de Mgr Briand. L'abbé de La Corne aux messieurs du Chapitre de Québec, Paris, le samedi saint 1766, Caron, *op. cit.*, 64; AAQ, Chapitre, VII, 64.

6. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 59 (Jeanne Burel), et 62 (François Briand).

7. *Ibid.*, 59.

8. *Ibid.*, 78.

9. En 1768, semble-t-il, il y avait « plus de 22 ou 23 ans » qu'il était mort (*ibid.*, 63).

10. On sait, par deux passages du « Livre de raison », qu'elle était née un 18 janvier (*ibid.*, 63); Mlle Briand ajoute qu'elle eut quatre-vingt ans en 1768; mais, à sa mort, le 16 septembre de la même année, elle ne lui donne plus que « 80 ans moins 3 ou 4 mois » (*loc. cit.*). Cette dernière affirmation vient en corroborer une autre, selon laquelle François Briand aurait eu un an de plus que sa femme (*loc. cit.*).

11. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 63.

12. *Ibid.*, 67, 69. Le fait qu'elle appartenait à une communauté « séculière » explique que Catherine-Anne-Marie fut présente à Saint-Eloi lors de la visite de son frère en 1765-1766 et à la mort de sa mère en 1768.

13. Têtu, *op. cit.*, 133.

14. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 62.

14a. *Loc. cit.*

15. *Loc. cit.* Des grands-parents maternels, Mlle Briand écrit : « nous leur avons obligation du bon [*sic*: bien ?] et honnête commodité qu'ils nous ont laissés et que vous [ses parents] avez si bien conservé pour nous procurer l'aisance et l'éducation... » (*loc. cit.*).

du dévouement de son grand-père paternel, Yves Briand, et de sa grand-mère, Jeanne Desbois, « qui tous deux se sont comme épuisés en travaillant pour procurer l'aisance à leurs enfants et une honnête éducation. »<sup>16</sup>

Deux prêtres du diocèse de Saint-Brieuc (dont dépendait Plérin) allaient influencer la carrière de Jean-Olivier Briand. Le premier était son oncle,<sup>17</sup> Jean-Joseph Briand, qui passait « pour un homme distingué en mérite »<sup>18</sup> et qui allait être pendant longtemps recteur (ou curé) de Plérin, où il devait mourir le 20 avril 1767, à l'âge de 80 ans et 2 mois.<sup>19</sup> Il donna au garçonnet « les premiers principes pour les sciences » et le guida « dans le chemin de la vertu et de la science des saints ». <sup>20</sup> Se destinant à l'état ecclésiastique, le jeune Briand, dont la soeur dit qu'« il a toujours bien fait ses classes », <sup>21</sup> étudia au Séminaire de Saint-Brieuc et fut ordonné prêtre en mars 1739.<sup>22</sup> Revenant dans sa paroisse natale, il se rapprocha d'un autre prêtre, l'abbé René-Jean Allenou de Lavillangevin,<sup>23</sup> qui avait été, s'il ne l'était pas encore, recteur de Plérin,<sup>24</sup> et avec qui la famille Briand paraît avoir eu des liens étroits. L'abbé de Lavillangevin était considéré comme le fondateur, — bien qu'en fait il ne le fût pas, — de la communauté des Filles du Saint-Esprit, dont le véritable fondateur était son oncle, l'abbé Jean Leuduger.<sup>25</sup> Or, Catherine-Anne-Marie Briand se préparait à entrer dans cette communauté, où elle rejoindrait Marie Allenou de Grandchamp, à qui elle succéderait comme supérieure générale;<sup>26</sup> et une demoiselle Briand, parente du futur évêque de Québec, épouserait Mathurin Gaubert, apparenté par sa

16. *Loc. cit.*

17. *Ibid.*, 61, 62.

18. *Ibid.*, 62.

19. *Ibid.*, 61, 62.

20. *Ibid.*, 62. Mlle Briand dit aussi, dans un autre passage, que son frère « a reçu ses premiers principes de Messire Jean Joseph Briand recteur de Plérin » (*ibid.*, 59).

21. *Ibid.*, 59.

22. Selon Mlle Briand, il fut ordonné « vers 1738 ou 39 » (*ibid.*, 59). Plusieurs ont avancé la date du 16 mars 1739 (vg. Mgr Henri Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon. *Monde-ments, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec* (vol. II [Québec, 1888], 186); mais le 16 mars fut le jour de sa première messe, d'après un autre passage, explicite, de Mlle Briand, *op. cit.*, 60. Quant à l'année 1739, il paraît certain que ce fut celle de son ordination. Peut-être avait-il été ordonné la veille, 15 mars.

23. Voir sa biographie, signée par Jean-Guy Lavallée, dans DBC, III, 11s.

24. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 59.

25. Mlle Briand qualifie Lavillangevin d'« instituteur et fondateur des filles du St Esprit » (*ibid.*, 59), et parle de lui comme de « notre saint fondateur » (*ibid.*, 63). Sur cette question, voir Jean-Guy Lavallée, *op. cit.*, 11.

26. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 78s.; Têtu, *op. cit.*, 133.

mère à l'abbé Leuduger.<sup>27</sup> Quoi qu'il en soit, c'est l'abbé de Lavillangevin qui, en 1741, « par ses bons conseils et [par son] zèle », « enleva » Jean-Olivier Briand à ses parents « pour en faire avec lui un bon missionnaire » au Canada, selon Catherine-Anne-Marie Briand.<sup>28</sup>

D'après une autre version, qui n'est pas incompatible avec la première, ce serait l'abbé Henri-Marie Dubreil de Pontbriand lui-même qui, nommé évêque de Québec, aurait fait appel à ses compatriotes, les abbés de Lavillangevin et Briand.<sup>29</sup> Les deux, en tout cas, quittèrent Plérin le 11 mai 1741 pour le port d'embarquement de La Rochelle.<sup>30</sup> Toujours au dire de mademoiselle Briand, Mgr de Pontbriand avait déjà nommé Lavillangevin grand vicaire, et Briand, chanoine. Ce dernier, « ne voulant aller » au Canada « que comme prêtre missionnaire », se serait, à La Rochelle, démis de son canonicat, qu'il lui fallut néanmoins accepter une fois à Québec.<sup>31</sup> Le 28 mai, Briand était encore en France, attendant qu'on mît à la voile,<sup>32</sup> — probablement le 8 juin, puisque le *Rubis*, sur lequel il voyagea avec le nouvel évêque et l'ancien recteur de Plérin, jeta l'ancre à Québec le 30 août, après 84 jours de traversée.<sup>33</sup> L'intendant Hocquart avait, cependant, envoyé un canot à la rencontre du navire, de sorte que l'évêque débarqua à Québec le 29 août.<sup>34</sup> On peut croire que l'abbé Briand, dont il ne se séparerait plus que pour mourir, l'accompagnait alors.

Dès le 31 août, l'abbé Briand prenait possession de son canonicat.<sup>35</sup> Ainsi commençait sa longue carrière au service de l'Église canadienne, dont on le proclamera, quand les suites de la guerre l'auront

27. \*Livre de raison de Melle Briand...\*, *op. cit.*, 78.

28. *Ibid.*, 63; la même version se retrouve dans l'abbé Joseph-Octave Plessis, \*Oraison funèbre de Mgr Jean-Olivier Briand...\*, BRH, 1911, 325.

29. Voir, par exemple, Abbé Auguste Gosselin, *L'Église du Canada...*, III, *Mgr de Pontbriand* (Québec, 1914), 13.

30. \*Livre de raison de Melle Briand...\*, *op. cit.*, 59.

31. *Loc. cit.*

32. Le 28 mai, il écrivait à Maurepas, de La Rochelle. Voir Gosselin, *op. cit.*, 14, n. 40, qui cite un extrait de cette lettre.

33. Lettre de Hocquart au ministre, Québec, 7 septembre 1741, citée par Gosselin, *op. cit.*, 14s.

34. Même lettre, citée dans *ibid.*, 15.

35. Abbé Ivanhoë Caron, \*Inventaire de la Correspondance, de Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec\*, RAPQ, 1929-30, 47; AAQ, Registre du Chapitre, 142.

duement mis à l'épreuve, « le second fondateur ». <sup>36</sup> Pour l'heure, chanoine, trésorier du chapitre, <sup>37</sup> confesseur des religieuses de l'Hôtel-Dieu <sup>38</sup> et de l'Hôpital Général, <sup>39</sup> « chargé de la conduite d'une troupe de jeunes séminaristes », <sup>40</sup> Jean-Olivier Briand est aussi le secrétaire et le confident de son évêque, <sup>41</sup> fort surchargé, qu'il accompagne dans ses visites pastorales <sup>42</sup> et dont il contresigne pour ainsi dire tous les mandements, étant « sa seule ressource » : « depuis dix-sept ans », écrivait en 1757 l'abbé de l'Isle-Dieu, monsieur Briand n'a « point quitté » son évêque, et, « sans manquer à aucun office canonial, [il] trouve le secret d'être comme l'ombre de son respectable Prélat ». <sup>43</sup> En 1752, par exemple, il se rend avec Mgr de Pontbriand jusqu'à la mission iroquoise de La Présentation, à plus de 40 lieues de Montréal; <sup>44</sup> et, en 1753, de mai à novembre, il séjourne avec lui à Trois-Rivières, pendant la reconstruction du monastère des Ursulines, que le prélat lui-même relève de ses cendres. <sup>45</sup> En ces occasions, le chapitre est averti que les fonctions qu'il remplit auprès de l'évêque dispensent le chanoine Briand des offices (1752), <sup>46</sup> auxquels on doit le regarder comme présent, « de manière à ne rien lui faire perdre des fruits de sa prébende » (1753). <sup>47</sup>

Le chanoine Briand sut si bien rester dans l'ombre de son évêque que, pendant près de 20 ans, il passa presque inaperçu; sa timidité était

36. Ce mot, souvent repris à la gloire de Mgr Briand, fut d'abord prononcé par l'abbé Plessis (futur évêque de Québec), dans son « Oraison funèbre de Mgr Jean-Olivier Briand... », BRH, 1911, 333. « Dans M. de Laval seul vous rencontrerez ce courage infatigable, cette étendue de desseins, cette prévoyance habile, ce génie créateur que tout le monde a admiré dans M. Briand », ajoutait l'abbé Plessis (*ibid.*, 333s.).

37. Caron, *op. cit.*, 47; AAQ, Registre du Chapitre, 193.

38. De 1742 à 1750. Abbé H.-R. Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (Québec, 1878), 574. Voir aussi Gosselin, *op. cit.*, 63, et Plessis, *op. cit.*, 327.

39. De 1749 à 1765. (*sic*: 1764). [Soeur Hélène O'Reilly], *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec* (Québec, 1882), 712. Voir aussi Plessis, *op. cit.*, 327.

40. Plessis, *op. cit.*, 327.

41. *Ibid.*, 326, 327, 328. Voir notes suivantes (42 et 43).

42. Voir par exemple, Gosselin, *op. cit.*, 177, 245, et, plus bas, note 44.

43. Lettre de l'abbé de l'Isle-Dieu, du 30 octobre 1757, citée dans Gosselin, *op. cit.*, 477s. En 1765, une religieuse de l'Hôpital Général écrivait de même que Mgr de Pontbriand « connaissait parfaitement » M. Briand, « l'ayant toujours eu auprès de lui » (Relation de la Mère de la Visitation, dans Jean-Claude Hébert, éditeur, *Le siège de Québec en 1759, par trois témoins* (Québec, 1972), 30).

44. Gosselin, *op. cit.*, 177s.

45. *Ibid.*, 188s.

46. Caron, *op. cit.*, 47; AAQ, Evêques de Québec, I, 48.

47. Gosselin, *op. cit.*, 188.

telle qu'il ne pouvait même pas prêcher;<sup>48</sup> étranger à toute intrigue et sans ambition personnelle, c'était un rude travailleur, un prêtre pieux et dévoué, qui connaissait mieux que quiconque la situation de l'Église canadienne et qui était le plus familier avec le détail de son administration. Vers lui se tournèrent son évêque, d'abord, et le chapitre diocésain, ensuite, quand l'Église canadienne eut soudain à relever le plus formidable défi de son histoire. Celui qui était l'humilité et la discrétion mêmes, entré dans la lice, allait devenir, selon le mot d'une religieuse de Québec, « l'homme de la droite de Dieu ». <sup>49</sup>

Le 1er juillet 1759, au début du siège de Québec, Mgr de Pontbriand, déjà malade, s'était retiré à Charlesbourg;<sup>50</sup> le 13 et le 14, les ursulines et les religieuses de l'Hôtel-Dieu s'étaient réfugiées à l'Hôpital Général,<sup>51</sup> où le chanoine Briand, assisté de son confrère Charles Des Bergères de Rigauville, apportait aux blessés, dont le nombre et la misère augmentaient chaque jour, le secours de son ministère.<sup>52</sup> Le 13 septembre, jour de la défaite de Montcalm sur les plaines d'Abraham, Mgr de Pontbriand, avant de se replier sur Montréal avec l'armée française,<sup>53</sup> nomma Briand grand vicaire de Québec.<sup>54</sup> Il lui donna aussi la direction, avec le titre de supérieur, des trois communautés de femmes de la ville et l'engagea à fixer sa résidence à l'Hôpital Général, où il vivait déjà depuis plusieurs mois.<sup>55</sup> C'est de cet établissement situé sur les bords de la Saint-Charles que Briand, tout au long de l'hiver, administra la partie du diocèse tombée aux mains de l'ennemi, tout en se dépensant jour et nuit auprès des blessés, tant français que britanniques, dont l'hôpital était rempli.<sup>56</sup> Au printemps de 1760, il suivit avec douleur les premiers chocs de la bataille de Sainte-Foy, qui se déroulait « sur une hauteur vis-à-vis de notre maison », écrit une religieuse de l'Hôpital Général; puis, « au milieu de l'action », n'y tenant plus, il se transporte sur le champ de bataille, au

48. M. Etienne Marchand, vicaire général, à Mgr Briand, Boucherville, 4 octobre 1767, Caron, *op. cit.*, 71; AAQ, Vicaires généraux, IV, 17.

49. Relation de la Mère de la Visitation, *op. cit.*, 20.

50. Abbé Jean-Félix Récher, *Journal du siège de Québec en 1759* (La Société historique de Québec, Québec, 1959, « Cahier d'histoire » no 11), 8.

51. *Ibid.*, 18.

52. Gosselin, *op. cit.*, 512; Relation de la Mère de la Visitation, *op. cit.*, 23.

53. Gosselin, *op. cit.*, 523.

54. Caron, *op. cit.*, 47; AAQ, Evêques de Québec, I, 69.

55. Relation de la Mère de la Visitation, *op. cit.*, 20; Gosselin, *op. cit.*, 523.

56. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 59; Relation de la Mère de la Visitation, *op. cit.*, 23.

risque de sa vie : « Ce qui lui fit prendre ce parti était, [...] disait-il, qu'il n'y eût pas assez d'aumôniers pour assister les mourants... »<sup>57</sup>

C'est à l'Hôpital Général aussi que le grand vicaire Briand apprit presque coup sur coup la mort de Mgr de Pontbriand, survenue à Montréal le 8 juin 1760, et la capitulation de cette ville et du pays entier, signée le 8 septembre suivant. L'Église canadienne se retrouvait sans évêque à un moment où la situation politique ne permettait plus de communiquer avec la France et d'en faire passer un au Canada. Du reste, en marge de l'article 30 de la capitulation de Montréal, ainsi rédigé : « Si par Le Traitté de paix, Le Canada restoit au pouvoir de Sa M<sup>te</sup> Britannique, Sa M<sup>te</sup> Tres Chretienne Contineroit à Nomer L'Evesque de La Colonie, qui Seroit toujours de la Communion Romaine, et sous L'Autorité duquel les peuples Exerceroient La Religion Romaine », Jeffery Amherst avait écrit : « Refusé ». <sup>58</sup> Commençait donc, en septembre 1760, une longue attente, inquiète, angoissante : le Canada reviendrait-il au roi de France ? sinon, pourrait-on obtenir des Britanniques, si opposés au « papisme », l'autorisation de faire venir ou de faire consacrer un évêque ? L'Église catholique n'allait-elle pas bientôt mourir, au Canada, faute de prêtres ?

Suivant les dispositions du concile de Trente, l'administration du diocèse de Québec, pendant la vacance du siège épiscopal, revenait de droit au chapitre.<sup>59</sup> Mais les chanoines furent pendant quelque temps empêchés de se réunir, à cause des restrictions sur les déplacements imposées par les Britanniques.<sup>60</sup> Ce fut le chanoine Briand, pourvu, par ses lettres de grand vicaire du 13 septembre 1759, des pouvoirs nécessaires pour administrer le diocèse en pareil cas,<sup>61</sup> qui exerça l'autorité ecclésiastique dans la colonie jusqu'à ce que le chapitre pût enfin se réunir, le 2 juillet 1760.<sup>62</sup> On procéda alors à la nomination de trois vicaires généraux pour le Canada, et de trois grands vicaires

57. Relation de la Mère de la Visitation, *op. cit.*, 27.

58. Adam Shortt and Arthur G. Doughry, *Documents relating to the Constitutional History of Canada, 1759-1791* (2 vol., Ottawa, 1918), I, 16.

59. Père Sforza Pallavicini, *Histoire du Concile de Trente* (3 vol., Montrouge, 1844-45), I, 126.

60. Ce n'est que le 2 juillet 1760 que Murray donna « aux habitants de Québec une permission générale d'entrer dans la ville pour en retirer les effets qu'ils y auraient et qui leur seraient nécessaires ». Cité par l'abbé Auguste Gosselin, *L'Église du Canada après la Conquête*, vol. I (Québec, 1916), 4.

61. Voir, plus haut, note 54 et la citation faite par Gosselin, *op. cit.*, 4.

62. Gosselin, *op. cit.*, 4-6.



pour les parties éloignées de la colonie.<sup>63</sup> Au cours de deux autres assemblées, on nomma l'abbé de l'Isle-Dieu, qui résidait à Paris, grand vicaire pour la Louisiane et le Mississipi (23 septembre 1760),<sup>64</sup> et le chanoine Joseph-Marie de La Corne, vicaire général du diocèse en France (30 septembre 1760).<sup>65</sup> Le chanoine Briand, qui se vit confier la partie du diocèse relevant du gouvernement de Québec,<sup>66</sup> fut aussi désigné pour être, selon l'abbé de l'Isle-Dieu, « à la tête et le premier des grands vicaires, le siège vacant »;<sup>67</sup> il allait incontestablement jouer le premier rôle dans cette Eglise sans évêque et prendre sur ses collègues, empressés à le consulter, un ascendant certain.

Depuis bientôt un an, le grand vicaire Briand avait dû tenir compte, en administrant la partie du diocèse dont il avait la charge, de la présence à Québec d'une autorité politique qui professait une religion encore fortement opposée à celle des Canadiens. La situation était délicate, et Briand n'était pas sans le savoir.<sup>67a</sup> Il adopta, dès le début, une attitude modérée, conciliante sur l'accessoire, ferme sur l'essentiel, toujours respectueuse envers les nouveaux maîtres, et qui les amènerait peu à peu à servir l'Eglise plutôt qu'à lui nuire ou, simplement, à la laisser à elle-même. Car cet homme timide, en qui un historien de notre temps n'a vu qu'un personnage lourd,<sup>68</sup> était au contraire gai, de bonne société, et savait par-dessus tout chasser « cette tristesse qui tue »,<sup>69</sup> au témoignage de l'abbé Joseph-Octave Plessis, qui fut dix ans son secrétaire;<sup>70</sup> au vrai, ce Breton avait la finesse d'un Normand et, sur la fin de sa vie, en annonçant à un correspondant la consécration d'un troisième coadjuteur depuis la Conquête, il en fera en quel-

63. *Ibid.*, 5a.

64. *Ibid.*, 6.

65. *Ibid.*, 7.

66. *Ibid.*, 5; Caron, *op. cit.*, 48; AAQ, Registre du chapitre, 234.

67. Lettre tirée du BRH, XV, 355, et citée par Gosselin, *op. cit.*, 7.

67a. A preuve ce passage d'une lettre de Briand au Cardinal Castelli, du 3 mars 1766, dans laquelle le nouvel évêque de Québec affirme que « Jamais cette Eglise désolée n'a eu plus besoin de sa bienveillance et des faveurs du Père commun des fidèles que dans ce moment où, passée sous une domination étrangère, elle n'aura pas moins à craindre du dedans que du dehors. » Caron, *op. cit.*, 63; AAQ, Evêques de Québec, I, 114.

68. Marcel Trudel, *L'Eglise canadienne sous le Régime militaire, 1759-1764*, (2 vol., [Montréal], 1956; [Québec], 1957), I, 315.

69. Plessis, *op. cit.*, 328.

70. De 1783 à la mort de Mgr Briand. Voir Abbé J.-B.-A. Ferland, *Mgr Joseph-Octave Plessis* (Québec, 1878), 22-30. — « J'ai joui pendant dix ans, écrivait Mgr Plessis au curé Jacques Panet, de la conversation de ce vénérable évêque. » Cité par Fernand Ouellet, « Mgr Plessis et la naissance d'une bourgeoise canadienne (1797-1810) », dans *Rapport de la SCHBC, 1955-56*, 84.

que sorte l'aveu, en riant dans sa barbe: «... car voilà 4 évêques que j'ai en Canada, où il n'était pas possible qu'il y en eût, disait-on, et un petit de Daniel en Plérin en St Brieuc est venu à bout de toutes les difficultés» !<sup>71</sup> (Daniel est ce prophète de la race de David qui, par son talent pour deviner et expliquer les songes, — et sans rien lui céder, — gagna la faveur du roi de Babylone...)

On a si peu compris, de nos jours, le comportement de Briand, grand vicaire et plus tard évêque, à l'endroit de l'autorité britannique, qu'il faut un peu y insister. Dès après la capitulation de Québec, Mgr de Pontbriand avait énoncé les principes théologiques sur lesquels l'Eglise canadienne devait régler sa conduite: «La religion chrétienne exige pour les princes victorieux et qui ont conquis un pays, toute l'obéissance, le respect que l'on doit aux autres...»;<sup>72</sup> «Le roi d'Angleterre étant maintenant, par conquête, souverain de Québec, on lui doit tous les sentiments dont parle l'apôtre saint Paul»<sup>73</sup> (Rom. XIII, 1-7). Au demeurant, «il faut craindre, écrivait-il à Briand, de se brouiller avec le gouverneur, pour éviter de plus grands maux...»<sup>74</sup> A James Murray, Mgr de Pontbriand recommanda son grand vicaire, qui, assura-t-il, «entrera dans mes vues».<sup>75</sup> Au reste, l'abbé de l'Isle-Dieu, de Paris,<sup>76</sup> et Rome même, à leur tour, inviteraient les Canadiens au respect et à la soumission, mais aussi à la prudence et à la discrétion: «... il faudra, écrivait en 1766 le cardinal Castelli, que les ecclésiastiques et l'évêque du Canada se comportent avec toute la prudence et la discrétion possibles pour ne point causer de jalousie d'Etat au Gouvernement»; et il ajoutait: «qu'ils oublient sincèrement à cet égard qu'ils sont français».<sup>77</sup> Tout cela était conforme à la théologie catholique; Briand allait en tirer, pour l'Eglise canadienne, les plus grands avantages — comme les plus imprévisibles.

Si le roi d'Angleterre est le nouveau souverain des catholiques canadiens, l'Eglise doit le reconnaître et le traiter comme tel. C'est

71. \*Livre de raison de Melle Briand...», *op. cit.*, 73.

72. Mgr de Pontbriand à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, Montréal, 12 octobre 1759, cité dans Gosselin, *L'Eglise du Canada...* III - *Mgr de Pontbriand*, 533.

73. Le même à la même, Montréal, 13 novembre 1759, *loc. cit.*

74. Le même au grand vicaire Briand, Montréal, décembre 1759, *ibid.*, 532.

75. Le même à James Murray, Montréal, 13 novembre 1759, *ibid.*, 534.

76. L'abbé de l'Isle-Dieu à Briand, 1763 (?), \*Lettres et mémoires de l'abbé de l'Isle-Dieu», *RAPQ*, 1937-38, 191.

77. Cardinal Castelli à l'abbé de l'Isle-Dieu, Rome, 17 décembre 1766, Caron, *op. cit.*, 68; *AAQ*, Correspondance manuscrite de Rome, I, 19.

ce que le grand vicaire Briand n'hésite pas à rappeler, tant dans ses mandements que dans ses lettres.<sup>78</sup> Il se décide même, après quelques hésitations, à faire nommer le roi George dans le canon de la messe, en dépit des protestations de certains membres du clergé: « Je n'ai pas souffert qu'ont m'apportât pour raison qu'il est bien dur de prier pour ses ennemis [...] Ils sont nos maîtres, et nous leur devons ce que nous devons aux Français lorsqu'ils l'étaient. Maintenant l'Eglise défend-elle à ses sujets de prier pour leur prince? »<sup>79</sup> Le fondement théologique est solide, et le raisonnement sans faille. Briand, qui ne manquait pas de psychologie (au point d'entretenir d'excellentes relations avec tous les gouverneurs de son temps), comprit qu'il fallait, pour se concilier la bonne volonté des nouveaux maîtres, les intéresser à la vie de l'Eglise; à cette fin, on devait, dans les débuts, souffrir quelques ingérences de peu d'importance, pour mieux faire obstacle à toute tentative plus sérieuse de mise en tutelle de l'Eglise. Il laissa donc Murray intervenir, peut-être à quelques reprises, auprès de certains curés,<sup>80</sup> et se plia provisoirement à ses exigences relatives à la nomination aux cures;<sup>81</sup> il le consulta même, à l'occasion,<sup>82</sup> et, une fois, il fit appel au bras séculier britannique.<sup>83</sup> A bien y penser, on ne pouvait être plus habile: bientôt, Murray ne déciderait rien, au sujet des curés et des affaires religieuses, sans en parler au grand vicaire,<sup>84</sup> et encore ne s'intéresserait-il qu'à des questions de discipline, ne se mêlant en rien du culte ou de l'enseignement

78. Têtu et Gagnon, *op. cit.*, 160-162, 164s., 165s., 166, 167s., 168-171; Caron, *op. cit.*, 58; AAQ, Copies de lettres, III, 113.

79. Briand au grand vicaire Montgolfier, Québec, 1762 (?), Caron, *op. cit.*, 50; AAQ, Evêques de Québec, I, 89. Et Briand d'ajouter: « Les catholiques du royaume de la Grande-Bretagne ne prient-ils point pour leur roy? C'est ce que ne puis croire. »

80. Briand au curé Trutaut, 2 février 1763, Caron, *op. cit.*, 55; AAQ, Copies de lettres, III, 151; Trudel, *op. cit.*, I, 219. A vrai dire, ce sont les seuls exemples que nous connaissons; et encore celui que donne Trudel est-il plutôt, à l'inverse, une intervention d'un curé auprès du gouverneur.

81. Trudel, *op. cit.*, 219-221, rapporte quelques cas, insuffisamment analysés toutefois.

82. Briand au gouverneur (?), s. d., Caron, *op. cit.*, 49; AAQ, Evêques de Québec, I, 191.

83. Trudel, *op. cit.*, 224-226.

84. M. Murray « a toujours la bonté de me prévenir sur les affaires de religion », écrivait Briand, le 19 novembre 1763, au curé Blondeau qui craignait d'être « tancé » par le gouverneur: « Il ne le ferait pas sans m'en parler », affirme-t-il encore. Caron, *op. cit.*, 59; AAQ, Copies de lettres, III, 173. — En 1769, Mgr Briand écrira aux marguilliers de Trois-Rivières que « les Anglais eux-mêmes, juges de paix, baillifs, le Général lui-même me renvoient toutes les affaires ecclésiastiques ». Caron, *op. cit.*, 81; AAQ, Copies de lettres, III, 599. Il avait fait la même affirmation, aux mêmes, le 26 juillet 1766. Caron, *op. cit.*, 66; AAQ, Evêques de Québec, I, 113. ¶

religieux. En 1765, une religieuse de l'Hôpital Général pouvait écrire que Briand avait « sçu maintenir ses droits et ceux de ses curés, sans jamais trouver d'obstacles » de la part des Anglais.<sup>85</sup> On était sur la bonne voie.

Ce que Briand cherchait à faire reconnaître aux autorités britanniques du Canada, — comme du reste à son clergé et à ses ouailles, — c'était l'existence de deux juridictions distinctes: l'une, religieuse, qui relevait de l'autorité ecclésiastique; l'autre, civile, qui relevait de l'autorité politique.<sup>86</sup> Selon la conception admise de son temps, chaque pouvoir — l'ecclésiastique et le politique — avait des devoirs à l'égard de l'autre, mais Briand voulait qu'on les exerçât de part et d'autre sans ingérence. C'est dans cet esprit qu'il faut lire l'extrait suivant de la lettre qu'il adressait, en 1762 probablement, à James Abercrombie: « Je vous prie, monsieur, de continuer à l'Eglise votre protection; j'oserais presque vous dire que vous y êtes obligé, comme elle l'est de vous honorer. *Non enim sine causa gladium portat* [car ce n'est pas pour rien qu'elle porte le glaive], nous dit saint Paul, en parlant de la puissance séculière, laquelle doit se prêter au soutien de la religion, comme la puissance ecclésiastique à faire rendre aux peuples le respect et l'obéissance qu'ils doivent aux princes et aux supérieurs.»<sup>87</sup> Afin de contrecarrer toute tentative d'empiétement et de maintenir les bonnes relations avec l'autorité civile, Briand appliquait deux « principes », que nous connaissons grâce à Mgr Plessis, son ancien secrétaire, et qui étaient « de traiter toutes ses affaires avec le gouverneur lui-même, sans y faire intervenir aucun des officiers subalternes », d'une part, et « de prendre hautement, en toute occasion, les intérêts du gouvernement à cœur, de faire profession d'une très grande loyauté envers le Roi, et d'inspirer la même fidélité à son clergé », d'autre part.<sup>88</sup> Aussi est-ce avec amertume qu'il voyait parfois des prêtres et des fidèles porter leurs querelles religieuses aux

85. Relation de la Mère de la Visitation, *op. cit.*, 20. C'est à la « vigilance » et à l'« attention » de Briand que la narratrice attribue ce succès.

86. Le 3 novembre 1667 (?) Mgr Briand écrivait à M. Etienne Marchand, vicaire général à Boucherville, que l'évêque n'était pas encore reconnu officiellement. Et il ajoutait: « Il faut attendre les règlements de la Cour pour cette province; j'ay parlé au gouverneur; il ne paraît pas éloigné de laisser à l'évêque la juridiction proprement spirituelle; il paraît désirer aussi que la civile s'exerce comme du temps des Français; il agit en conséquence auprès de la cour. » Caron, *op. cit.*, 72; AAQ, Evêques de Québec, I, 125.

87. Briand à James Abercrombie, Québec, 1762 (?), Caron, *op. cit.*, 50; AAQ, Evêques de Québec, I, 192.

88. Cité par Ouellet, *op. cit.*, 84.

autorités civiles, quand celles-ci « me renvoient toutes les affaires ecclésiastiques », écrivait-il en 1769.<sup>89</sup>

En tout cela, point de lourdeur d'esprit chez Briand, et encore moins de faiblesse de caractère. On a pensé, écrivait-il à Guy Carleton lui-même, en 1784, qu'en telle circonstance récente j'ai agi de telle façon « par crainte du gouverneur. Oh! non. De ma vie je n'ai craint homme ». <sup>90</sup> C'est sans détour : Je ne crains personne, pas même vous; et, tout de suite, il ajoute, avec humour (il en était capable) : <sup>91</sup> « Je me reproche même à présent que je suis aux portes de la mort de ne pas assés craindre Dieu et mon redoutable Juge. » <sup>92</sup> Cet homme-là n'a été ni dupe ni faible. Au moment où Murray se permettait d'intervenir dans les cures, « j'ay eu l'honneur de lui dire, écrit Briand, que ni moy ni le pape lui-même ne pouvions rien sur le refus, délai ou concession de l'absolution, parce que la Pénitence était un tribunal secret et intérieur dont le juge n'avait de compte à rendre qu'à Dieu seul ». <sup>93</sup> En toute circonstance, il sut faire valoir et respecter les droits fondamentaux de l'Église, sans jamais en venir aux confrontations. Le secret de sa force — et de sa réussite, — il le révéla, en 1782, dans une lettre à sa soeur: les Anglais « continuent de me donner des marques d'une vraie considération », écrit-il, parce qu'ils « connaissent ma franchise et ma sincérité », et qu'ils savent « que ma conscience et mon devoir sont bien au-dessus de toute autre considération ». <sup>94</sup>

Inutile donc de chercher midi à quatorze heures et d'évoquer la pauvreté et la timidité de Briand pour expliquer pourquoi il fut « le candidat de Murray », <sup>95</sup> — qui aimait sa « candeur », sa « modération » et sa délicatesse », <sup>96</sup> — quand, après la cession définitive de la colo-

89. Briand aux marguilliers de Trois-Rivières, Québec, 11 août 1769, Caron, *op. cit.*, 81; AAQ, Copies de lettres, III, 599.

90. Briand au général Carleton, Québec, 30 juin 1784, Caron, *op. cit.*, 129; AAQ, Evêques de Québec, I, 183.

91. L'humour est même l'un des traits marquants de cet homme méconnu, sinon calomnié.

92. Lettre citée, Caron, *op. cit.*, 129; AAQ, Evêques de Québec, I, 183.

93. Briand au curé Blondeau, Québec, 19 novembre 1763, Caron, *op. cit.*, 59; AAQ, Copies de lettres, I, 173.

94. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 67.

95. Marcel Trudel, « Pourquoi Briand fut-il le candidat de Murray? », RHAF, VIII (mars 1955), 463-495.

96. « Je dois en justice à la vérité de déclarer ici que M. Briand, vicaire général de ce diocèse, a agi en toutes circonstances avec une candeur, une modération, une délicatesse qui méritent les plus grands éloges... », écrivait Murray, à ses supérieurs de Londres, le 22 juillet 1763. Cité par Gosselin, *op. cit.*, 69.

nie à l'Angleterre, on entreprit des démarches pour redonner un évêque à l'Eglise canadienne.<sup>97</sup> Ensuite de l'échec du vicaire général Etienne Montgolfier, candidat choisi par le chapitre le 15 septembre 1763,<sup>98</sup> et de son désistement du 9 septembre 1764 en faveur de Briand, qui a pour lui, écrivait-il, « le suffrage du clergé et des peuples, et la protection la plus marquée du gouvernement politique », <sup>99</sup> les chanoines, réunis à l'Hôpital Général de Québec le 11 septembre suivant, convinrent unanimement d'élire et de présenter Jean-Olivier Briand à l'évêché de Québec.<sup>100</sup> Eprouvant « une répugnance extrême » devant « le fardeau » qu'on lui imposait et qu'il redoutait « plus que la mort », <sup>101</sup> celui-ci comprit, cependant, qu'il ne fallait point penser à lui, mais à l'avenir de l'Eglise au Canada.<sup>102</sup> Il s'embarqua presque aussitôt pour l'Angleterre, afin d'y « poursuivre sa dignité ». <sup>103</sup> En dépit des recommandations de Murray, qui s'était même employé à lui trouver des appuis, <sup>104</sup> la conjoncture, à Londres, n'était guère favorable à Briand. Le jésuite apostat Pierre Roubaud avait prévenu les esprits contre le clergé canadien; <sup>105</sup> puis la chute du ministère, en 1765, vint encore compliquer la situation; <sup>106</sup> enfin, et quoique l'on voulût bien donner un évêque au Canada, on ne savait pas comment le faire sans violer les lois de la Grande-Bretagne : on lui fit entendre, dans l'en-

97. Mlle Briand, qui avait des correspondants au Canada, attribue le choix de son frère à « son courage, [à] sa droiture, [à] ses soins et [à sa] sollicitude » envers les malades et blessés tant anglais que français auprès desquels il se dépensa, en particulier à l'Hôpital Général, et à l'estime très vive que l'on conçut alors pour lui. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 59.

98. Gosselin, *op. cit.*, 79-81.

99. Caron, *op. cit.*, 60; AAQ, Vicaires généraux, V, 13.

100. Caron, *op. cit.*, 61; AAQ, Registre du chapitre, 252-256.

101. Briand aux dames de Pontbriand, Londres, 12 février 1765, Caron, *op. cit.*, 62; AAQ, Copies de lettres, IV, 370.

102. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 60; Briand à M. Etienne Marchand, Londres, 16 juillet 1765, Caron, *op. cit.*, 62; AAQ, Evêques de Québec, VI, 11.

103. Briand aux dames de Pontbriand, Londres, 12 février 1765, Caron, *op. cit.*, 62; AAQ, Copies de lettres, IV, 370.

104. Murray écrivit la lettre suivante à Briand, récemment élu à l'évêché : « Je désirais ardemment vous serrer la main et vous féliciter sincèrement sur votre promotion, événement dont je suis d'autant plus heureux que j'ai tout fait pour y contribuer, tant par mes lettres officielles au roi et à ses ministres, que par mes sollicitations à mes amis et, en particulier, à l'archevêque de York et à mon frère, le doyen de Durham. » Cité dans BRH, 1939, 286. Pour le texte complet, en anglais, voir Caron *op. cit.*, 65; AAQ, Gouvernement, I, 16.

105. Voir, par exemple, la lettre de Briand à M. Etienne Marchand, Londres, 11 janvier 1765, Caron *op. cit.*, 62; AAQ, Copies de lettres, III, 213.

106. Le même au même, Londres, 16 juillet 1765, Caron, *op. cit.*, 62; AAQ, Evêques de Québec, VI, 11.

tourage des ministres, qu'il n'avait qu'à passer en France et à s'y faire consacrer, et qu'on fermerait les yeux, pourvu qu'il se contentât du titre de « surintendant de l'Eglise catholique au Canada ». <sup>107</sup> En décembre 1765, <sup>108</sup> après avoir séjourné 13 mois à Londres, Briand partait pour la France, sous le prétexte officiel d'aller rendre visite à sa mère, en Bretagne. <sup>109</sup>

S'il est vrai qu'en 1741, de crainte de manquer de courage, l'abbé Briand avait quitté secrètement Plérin, sans dire adieu à ses parents et avec son bréviaire pour tout bagage, <sup>110</sup> on imagine la joie des retrouvailles, à Saint-Eloi, le 19 décembre 1765. <sup>111</sup> Sa soeur Catherine-Anne-Marie, qui rappelle la scène à sa mère, nous renseigne aussi sur les sentiments qui animaient son frère pendant les quelques semaines qu'il passa parmi les siens: « Je n'oublierai jamais la joie, le plaisir et la tendresse avec laquelle vous vous embrassâtes l'un et l'autre et nous tous frères et soeurs. Nous l'avons trouvé toujours le même, bon fils, bon frère, doux, humble, [...] s'humiliant et se reconnaissant indigne, méprisant les grandeurs et dignités; point d'ambition pour les richesses, et si ce n'était qu'il craignait [de] s'opposer aux desseins de Dieu, il eût préféré [...] demeurer caché et inconnu dans sa petite famille. » <sup>112</sup> Il fallait bien partir, pourtant: on se dit adieu à Saint-Briec le 23 janvier 1766, <sup>113</sup> jour du cinquante et unième anniversaire de l'abbé Briand. Avant de quitter à jamais sa mère, « qui en a été malade », <sup>114</sup> il avait donné des ordres pour qu'on lui construisît, à ses frais à lui, près de sa chaumière natale, une grande maison de pierre, sur laquelle on fit graver, au-dessus de la porte, l'inscription suivante: « Jean-Olivier Briand, Evêque de Québec, 1766. » <sup>115</sup>

107. Gosselin, *op. cit.*, 139s.

108. *Ibid.*, 140.

109. Gosselin, *op. cit.*, 141; « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 60.

110. C'est l'abbé Plessis, confident de Mgr Briand, qui rapporte l'anecdote: « M. Briand part secrètement de Plérin, n'emportant avec lui que son bréviaire et les regrets de ses proches. Il se rend à pied à Lamballe et de là, prenant la poste, il se trouve en peu de jours prêt à s'embarquer à La Rochelle. » Plessis, *op. cit.*, 326. Catherine-Anne-Marie Briand dit, pour sa part, en parlant à sa mère, que l'abbé de Lavillangevin « vous avait enlevé » mon frère (« Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 63). Peut-être le mot cache-t-il le départ secret de l'abbé Briand.

111. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 60.

112. *Loc. cit.*

113. *Loc. cit.*

114. L'abbé de La Corne aux Messieurs du Chapitre de Québec, Paris, le samedi saint 1766, Caron, *op. cit.*, 64; AAQ, Chapitre, VII, 64.

115. Têtu, *op. cit.*, 131s.

Entre temps, le 21 janvier, « après avoir reçu de différentes parts [...] des témoignages assurés de ses excellentes qualités », <sup>116</sup> le pape Clément XIII avait signé la bulle nommant Jean-Olivier Briand évêque de Québec. <sup>117</sup> C'est le 16 mars 1766, jour anniversaire de sa première messe (« ce qu'il [...] fit remarquer » à sa mère), <sup>118</sup> que Mgr Briand fut, avec la permission de l'archevêque de Paris, discrètement consacré dans l'oratoire privé de madame Meny (née Marie-Madeleine Péan), à Suresnes (dép. actuel des Hauts-de-Seine), par Mgr Charles-Gilbert Demay de Termont, évêque de Blois, assisté des évêques de Rodez et de Saintes. <sup>119</sup> Quittant Paris le 21 mars, <sup>120</sup> Mgr Briand retourna à Londres, obtint la permission de rentrer au Canada, prêta le serment de fidélité au roi <sup>121</sup> et s'embarqua peu après le 1er mai, — jour où il remerciait l'évêque d'Orléans de la gratification annuelle de 3 000 livres qu'il lui avait accordée. <sup>122</sup> A son arrivée à Québec, le 28 juin, le nouvel évêque fut accueilli avec de grandes démonstrations de joie, de la part tant des Canadiens que des Britanniques. <sup>123</sup> Et, le 19 juillet, le septième évêque de Québec prenait possession de son siège, dans la chapelle du Séminaire de Québec. <sup>124</sup>

Si, provisoirement, la survivance du sacerdoce paraissait assurée au Canada, la situation de l'Église n'en restait pas moins, pour l'évêque de Québec, une source constante d'inquiétudes. Outre le danger d'un durcissement toujours possible de l'autorité civile à l'égard du clergé, Mgr Briand pouvait craindre que l'Église, quoi qu'il fit, ne continuât de s'affaiblir « insensiblement [...] de jour en jour », comme le notait en 1769 Monsieur Montgolfier. <sup>125</sup> La guerre avait, en

116. Cardinal Castelli à l'abbé de La Corne, Rome, 22 janvier 1766, Caron, *op. cit.*, 63; AAQ, Correspondance manuscrite de Rome, I, 20.

117. Caron, *op. cit.*, 63; AAQ, Bullarium, I, 67, et Registre du chapitre, 258.

118. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 60.

119. Fernand Combaluzier, « Le sacre de Mgr Briand à Suresne », BRH, 1940, 3-9; AAQ, Bullarium I, 69, et Registre du chapitre, 259.

120. M. Jacrau au cardinal Colonna, Québec, 20 août 1766, Caron, *op. cit.*, 67; AAQ, Vicaires généraux, IV, 188.

121. Briand à l'évêque d'Orléans, Londres, 1er mai 1766, Caron, *op. cit.*, 64; AAQ, Evêques de Québec, VI, 12, et Copies de lettres, III, 249.

122. *Loc. cit.*

123. M. Jacrau au cardinal Colonna, Québec, 20 août 1766, Caron, *op. cit.*, 67; AAQ, Vicaires généraux, IV, 188; voir aussi RAPQ, 1937-38, 243, et un extrait de la *Gazette de Québec* cité par Gosselin, *op. cit.*, 161.

124. Caron, *op. cit.*, 65; AAQ, Registre du chapitre, 259, et Registre C, 129.

125. M. Mongolfier à Mgr Briand, Montréal, 18 octobre 1769. Abbé L.-A. Desrosiers, « Correspondance de cinq vicaires généraux avec les évêques de Québec, 1761-1816 », RAPQ, 1947-48, 86.



effet, laissé bien des ruines et des misères: l'église paroissiale de Québec, le palais épiscopal, plusieurs églises de campagne avaient été détruits; les habitants étaient appauvris, certaines communautés religieuses de femmes agonisaient sous les dettes,<sup>126</sup> le diocèse lui-même était privé des revenus qui servaient principalement, autrefois, à l'entretien des chanoines,<sup>126a</sup> et des gratifications que le roi de France versait annuellement «aux pauvres paroisses»;<sup>127</sup> le nombre des prêtres avait beaucoup diminué (180 en 1758, 138 en juillet 1766)<sup>128</sup> et l'Angleterre, qui refusait aux jésuites et aux récollets la permission de se recruter, interdisait aussi la venue de prêtres français,<sup>128a</sup> si bien qu'en 1774 l'évêque écrivait: «Depuis que je suis de retour, j'ai fait vingt-cinq prêtres; il en est mort trente-deux et deux [...] ne servent plus»,<sup>129</sup> — et qu'en dépit des 90 ordinations faites sous son épiscopat,<sup>130</sup> 75 paroisses, dit-on, se retrouveraient sans pasteur en 1783.<sup>131</sup>

Depuis la Conquête, aussi, la population n'était plus tout à fait la même: «les cœurs se sont dérangés pendant les troubles de la

126. Sur la situation de l'Hôpital Général, en particulier, voir ce que dit Mlle Briand, «*Livre de raison de Melle Briand...*», *op. cit.*, 62. À l'occasion de son passage en France, vraisemblablement, Briand avait écrit au duc de Choiseul pour exposer l'état d'indigence de l'Hôpital Général et de l'Hôtel-Dieu de Québec, et pour demander le remboursement des dettes du gouvernement français à la première de ces deux institutions, dont la disparition, dit-il, entraînerait celle de l'Hôtel-Dieu. Caron, *op. cit.*, 62; AAQ, Copies de lettres, III, 313.

126a. Briand au cardinal Castelli, Paris, 3 mars 1766, Caron, *op. cit.*, 63; AAQ, Evêques de Québec, I, 114.

127. Le 18 avril 1770, Mgr Briand invitait le curé de Sainte-Anne de Batiscan à faire comprendre à ses paroissiens «combien ils doivent en rabattre de l'ancien temps où il y avait plus de prêtres que de paroisses et où le roy de France donnait dix mille francs pour suppléer aux pauvres paroisses.» Caron, *op. cit.*, 84; AAQ, Copies de lettres, IV, 115.

128. Gosselin, *L'Eglise du Canada...* III, Mgr de Pontbriand, 556, et *L'Eglise du Canada après la conquête*, I, 17. — Pour sa part, Marcel Trudel («*La servitude de l'Eglise catholique du Canada français sous le régime anglais*», *Rapport de la SCHEC*, 1963, 11) a compté 137 prêtres à la fin de l'année 1764. En 1766 (?), Briand faisait part au grand vicaire Saint-Onge de sa crainte que l'on ne multipliât trop les paroisses, vu la pénurie de prêtres. Caron, *op. cit.*, 67; AAQ, Copies de lettres, III, 292.

128a. Briand en parle dans sa lettre du 27 juillet 1770 au nonce, à Paris. Caron, *op. cit.*, 85; AAQ, Evêques de Québec, I, 154; Copies de lettres, IV, 135.

129. Briand à M. Etienne Marchand, Québec, 4 avril 1774, Caron, *op. cit.*, 104; AAQ, Copies de lettres, III, 482. Briand note que, par suite du manque de prêtres, il ne peut établir des paroisses à son gré.

130. Têtu et Gagnon, *op. cit.*, 186.

131. C'est ce qu'affirme Desrosiers, *op. cit.*, 73. Plusieurs dimanches, écrivait le 29 mars 1790 le grand vicaire Brassier, les trois quarts des paroisses de la région de Montréal ont manqué de messes par suite des infirmités des curés. *Ibid.*, 115.

guerre », <sup>132</sup> disait Mgr Briand en constatant qu'il y avait beaucoup « à reprendre » <sup>133</sup> chez les Canadiens. Un peu partout on avait déploré des scandales, et plus souvent encore éclataient des querelles, qui allaient parfois jusqu'à la rébellion ouverte contre le curé ou l'évêque, au sujet de la desserte ou de l'emplacement d'une église, de la construction d'un presbytère ou du paiement des dîmes; des marguilliers poussaient l'esprit d'indépendance au point de vouloir tout régenter et se montraient insolents envers le prélat: « Ce siècle est terrible de la part du marguillage », <sup>134</sup> gémissait Briand. Et il se plaignait de ce que « les braves Canadiens veulent arranger eux-mêmes les choses de l'Eglise; ils en savent sur la religion et les choses de Dieu plus que les prêtres et l'évêque ». <sup>135</sup> Fort de son autorité épiscopale, <sup>135a</sup> il avertit, supplie, menace, et, si on le pousse à bout, il excommunie, tout prêt à pardonner au moindre signe de repentance. Il lui arrive, dans des lettres à ses prêtres, de juger trop durement ses ouailles, que « je croyais connaître », dit-il, et que je ne reconnais plus: <sup>136</sup> « les catholiques me rejettent »; <sup>137</sup> « un très grand nombre [...] confessent de bouche le christianisme mais [...] le contredisent par leur conduite, et l'ont abjuré d'esprit et de cœur »; <sup>138</sup> « s'ils ne changent pas, la religion se perdra dans la colonie ». <sup>139</sup> Il y avait bien dans tout cela une part d'exagération; voyons-y surtout de l'exaspération, — pas entièrement injustifiée, il faut l'avouer. « Ah! mon Dieu! quel chien de train: j'aimerais mieux être curé de la baye St-Paul ou de Kamouraska », écrit-il au vicaire général Etienne Marchand en 1767. <sup>140</sup> Sept

132. Briand aux dames de Pontbriand, Québec, 14 septembre 1766, Caron, *op. cit.*, 67; AAQ, Copies de lettres, IV, 371.

133. *Loc. cit.*

134. Briand à M. de Tonnancour, Québec, novembre 1769, Caron, *op. cit.*, 82; AAQ, Copies de lettres, III, 623.

135. Briand à M. Petit, Québec, 1768, Caron, *op. cit.*, 72s.; AAQ, Copies de lettres, III, 272. — Dans la lettre citée à la note 134, Mgr Briand écrit: « nous sommes dans un siècle où l'on n'écoute pas trop les prêtres, on croit en savoir autant qu'eux. »

135a. Le 26 juillet 1766, dans une lettre pastorale, il rappelle aux paroissiens de Trois-Rivières que, étant évêque, il a le droit de les avertir, de les reprendre et même de les punir. Caron, *op. cit.*, 66; AAQ, Evêques de Québec, I, 113.

136. Lettre pastorale aux habitants de Repentigny, Québec, 9 décembre 1769, Caron, *op. cit.*, 83; AAQ, Copies de lettres, III, 503.

137. Briand aux marguilliers de Trois-Rivières, 11 août 1769, Caron, *op. cit.*, 81; AAQ, Copies de lettres, III, 599.

138. Lettre pastorale citée à la note 136.

139. Briand à M. Petit, Québec, 1768, Caron *op. cit.*, 72s.; AAQ, Copies de lettres, III, 272.

140. Briand à M. Erienne Marchand, Québec, 16 août 1767, Desrosiers, *op. cit.*, 104; AAQ, Cartable des grands vicaires, 30.

ou huit ans plus tard, après deux visites pastorales de son diocèse (1767-1768 et 1771-1773) et moins tenaillé par les problèmes qui avaient tourmenté ses débuts, l'évêque verrait ses chers Canadiens d'un oeil plus serein: « Il y a de mauvais chrétiens sans doute, il y a des désordres, il y a du libertinage, mais je ne crois pas qu'il y en ait autant qu'il y en avait il y a quinze ou vingt ans, et je ne suis pas sans consolation de ce côté-là. »<sup>141</sup>

Ses prêtres s'étaient ressentis, eux aussi, des incertitudes nées de la guerre et de la Conquête, et, avant qu'il fût évêque surtout, pendant la période de l'occupation militaire, certains lui avaient causé bien des déplaisirs. Ce n'était pas le cas de tous, mais à tous il écrivait des lettres souvent admirables, toujours franches et sans détour. Il félicite les uns, blâme les autres, exhorte chacun, rappelant la « grande perfection qui [...] est si fort recommandée » à « un vrai prêtre », <sup>142</sup> condamnant la « passion pour l'aisance de la vie et tout ce qui s'en suit » <sup>143</sup> et critiquant sévèrement les façons d'agir propres « à donner aux Anglais des idées [...] désavantageuses du clergé »; <sup>144</sup> il dit la nécessité de la douceur, <sup>145</sup> veut qu'on vive en union avec les paroissiens <sup>146</sup> et qu'on agisse avec modération de façon à ne pas les excéder. <sup>147</sup> Il faut certes « tonner » contre les désordres, mais « avec

141. Briand à M. de La Corne, Québec, 6 juin 1774, Caron, *op. cit.*, 106; AAQ, Evêques de Québec, I, 171. En 1774, encore, Briand disait à un correspondant que « La piété règne parmi le peuple plus que du temps des Français » et que « les grands sont aussi plus religieux ». Caron, *op. cit.*, 109; AAQ, Evêques de Québec, I, 176.

142. Briand au curé Porlier, Québec, 24 mars 1762, Caron, *op. cit.*, 51; AAQ, Copies de lettres, III, 99. Gosselin, *L'Eglise du Canada après la Conquête*, I, 35s., a cité de larges extraits de cette lettre.

143. Le même au même, Québec, 1762, Caron, *op. cit.*, 52; AAQ, Copies de lettres, III, 133. Gosselin, *op. cit.*, 36s., cite un extrait de cette lettre. Briand n'est pas moins sévère pour les prêtres chez qui il décele des traces d'ambition et d'intrigue. Voir, par exemple, sa lettre à M. Gaillard, du 6 mars 1761, Caron, *op. cit.*, 48; AAQ, Copies de lettres, III, 49.

144. Briand à M. de Maisonbasse, Québec, 21 février 1761, Caron *op. cit.*, 48; AAQ, Copies de lettres, III, 41. Voir un extrait de cette lettre dans Gosselin, *op. cit.*, 37s.

145. Briand à M. Gatién, Québec, 8 décembre 1761; le même à M. Trutaut, Québec, 16 mars 1762; le même à M. Parent, Québec, 22 février 1772; Caron, *op. cit.*, 49, 51, 94; AAQ, Copies de lettres III, 61, 73; IV, 303.

146. Briand à M. Chartier de Lotbinière, Québec, 26 septembre 1767, Caron, *op. cit.*, 71; AAQ, Copies de lettres, III, 324.

147. Il faudrait, de la part des curés, « un esprit liant et qui sût gagner les coeurs. On fait trop sentir l'autorité. » Briand à M. Etienne Marchand, Québec, 14 juillet 1766, Desrosiers, *op. cit.*, 101; AAQ, Cartable des grands vicaires, I. Il ne faut pas se montrer trop sévère, écrit-il encore, dans les circonstances présentes; il faut « éviter toute discussion avec les peuples autant qu'il est possible et de se mesler de leurs affaires et de celles qui regardent la police extérieure ». Briand à M. Duchou-

douceur »; <sup>148</sup> dans les sermons, il faut éviter « les invectives » et parler davantage « de la vertu que de la laideur du vice »; <sup>149</sup> il ne faut pas rebuter les pécheurs, mais les accueillir avec bonté. <sup>150</sup> A bien des égards, Mgr Briand paraît en avance sur son temps. <sup>151</sup> « Ce n'est pas toujours le mieux de combattre de front les vices et les abus, écrit-il à un curé, mais il est bon de prendre des détours. Il est mieux que les pécheurs se disent qu'ils sont pécheurs que si nous [le] leur disions nous-mêmes ou leur donnions occasion de penser que nous les croyons tels. » <sup>152</sup> En 1766, au sujet de deux religieuses qui ont quitté leur couvent, il déclare à son vicaire général « qu'il ne faut pas à présent tenir si roide dans certaines occasions; cela pouvait passer autrefois. Aujourd'hui, les choses sont changées vous le savez. » <sup>153</sup> Et c'est lui encore qui, en 1770, déclarant qu'il ne faut forcer personne à contribuer à la construction d'une église, énonce cette belle maxime : « La bâtisse d'une église n'est pas une corvée; c'est un acte de religion... » <sup>154</sup>

quet, Québec, 24 mars 1762, Caron, *op. cit.*, 51; AAQ, Copies de lettres, III, 95. Au curé Gatién, Briand recommande d'agir avec modération et de ne pas pousser les gens à bout (31 janvier 1770). Caron, *op. cit.*, 84; AAQ, Copies de lettres, IV, 67.

148. Briand à M. Trutaut, Québec, 16 mars 1762, Caron, *op. cit.*, 51; AAQ, Copies de lettres, III, 73. Dans une autre lettre (à M. Duchouquet, du 24 mars 1762), Briand revient sur cette idée que la « douceur » ne doit pas empêcher les curés de « tonner contre les désordres publics ». Caron, *op. cit.*, 51s.; AAQ, Copies de lettres, III, 95.

149. Briand à M. Parent, Québec, 22 février 1772, Caron, *op. cit.*, 94; AAQ, Copies de lettres, IV, 303.

150. Briand à M. Blondeau, Québec, 19 novembre 1763, Caron *op. cit.*, 59; AAQ, Copies de lettres, III, 173.

151. Notons encore que Briand oblige un de ses prêtres (un récollet), qu'il juge ignorant, à étudier la théologie deux heures par jour et à venir subir un examen devant lui. Briand au frère Théodore, Québec, 30 avril 1762 et 20 décembre 1763, Caron, *op. cit.*, 52, 59; AAQ, Copies de lettres, III, 75, 155. Soucieux de la formation de ses prêtres, Mgr Briand offrit à chacun de lui procurer les livres qui pouvaient lui manquer. L'abbé de L'Isle-Dieu à Mgr Briand, 18 février et 4 juin 1767, RAPQ, 1937-38, 214, 229. — Mentionnons aussi le désir, vingt fois exprimé, de Briand que ses prêtres restassent éloignés de tout ce qui était du domaine de l'autorité civile. Voir, par exemple, ses lettres à M. Duchouquet, Québec, 24 mars 1762; à M. Trutaut, Québec, 2 février 1763; à M. Fillion, Québec, 26 juin 1769, Caron, *op. cit.*, 51, 55, 80; AAQ, Copies de lettres, III, 95, 151, 591. — Enfin, il écrit au curé Bériau, le 13 avril 1768, de ne pas manquer, advenant la rétractation publique de tel de ses paroissiens coupable d'un scandale public, de « louer [publiquement] son action, son humilité, obéissance et soumission ». Caron, *op. cit.*, 74; AAQ, Copies de lettres III, 423.

152. Briand à M. Parent, Québec, 22 février 1772, Caron, *op. cit.*, 94; AAQ, Copies de lettres, IV, 303.

153. Briand à M. Étienne Marchand, Québec, 14 juillet 1766, Desrosiers, *op. cit.*, 101; AAQ, Cartable des grands vicaires, 1.

154. Briand aux habitants de Lavaltrie, Québec, 29 mars 1770, 84; AAQ, Copies de lettres, IV, 65.

Avait-il des reproches à faire à ses prêtres, le grand vicaire Briand aimait bien appeler un chat un chat: « Si je parle franchement et comme je pense, je vous dirai des vérités qui vous affligeront. Si je dissimule, je ferai souffrir mon caractère sincère et droit. Serait-il plus convenable de ne rien dire, et de répondre, comme on dit, en Normand? Un Breton, et peut-être un chrétien, bien moins encore un prêtre et un confrère, beaucoup moins un grand vicaire [...] ne doit taire la vérité. »<sup>155</sup> Néanmoins, le Breton était parfois un peu rude: je ne vous connaissais pas les défauts qu'on vous reproche, écrit-il à un curé, « je savais seulement que vous étiez paresseux ou pesant »;<sup>156</sup> au curé de Québec, il déclare net qu'il est un ignorant;<sup>157</sup> et, à cet autre qu'il retire du ministère: « J'aime les bons prêtres, mais les indociles à leurs supérieurs, les acéphales, les gens qui ne respectent aucune règle, aucun canon de l'Eglise et qui agissent à leur tête ne seront jamais en faveur auprès de moi. »<sup>158</sup> L'orage passé, il termine généralement sa lettre en disant que, s'il est sévère, c'est pour mieux ramener son correspondant à son devoir, et qu'en ce cas il oubliera tout ce qu'il a eu à lui reprocher;<sup>159</sup> ou encore qu'il n'agit que pour son bien, et qu'il lui conserve toute son amitié;<sup>160</sup> au curé Pierre-Antoine Porlier, avec qui il a souvent eu maille à partir, Mgr Briand dit, en 1774, son intention de le voir curé de Québec, et même chanoine: « Malgré tout ce que vous avez fait, écrit, parlé contre moi, mon coeur n'est pas changé et il est le même pour vous qu'il était il y a vingt-cinq ans. »<sup>161</sup> Comme quoi Mgr Plessis, qui l'avait si bien

155. Briand à M. Gaillard, Québec, 6 mars 1761. Caron, *op. cit.*, 48; AAQ, Copies de lettres, III, 49. Gosselin, *op. cit.*, 51-54, a publié de longs extraits de cette lettre.

156. Briand au frère Didace (récollet), Québec, 11 novembre 1761. Caron, *op. cit.*, 49; AAQ, Copies de lettres, III, 59.

157. Briand à M. Perrault, Québec, 1762 (?). Caron *op. cit.*, 52s.; AAQ, Evêques de Québec, I, 98. Voir Gosselin, *op. cit.*, 177s.

158. Briand au père Couturier, Québec, 13 août 1768. Caron, *op. cit.*, 75; AAQ, Evêques de Québec, I, 120; Copies de lettres, III, 411.

159. Voir, par exemple, Briand au père Carpentier, Québec, 6 mars 1768. Caron, *op. cit.*, 74; AAQ, Copies de lettres, III, 392. — Le curé Ménage, de Deschambault, ayant mal usé des pouvoirs extraordinaires que lui avait accordés Briand, celui-ci les lui retire; Ménage ayant exprimé ses regrets et assuré Briand de son obéissance, le grand vicaire les lui restitue aussitôt. Briand à M. Ménage, 1er décembre 1760 et 13 février 1761, Caron, *op. cit.*, 48; AAQ, Copies de lettres, III, 35, 37.

160. Briand à M. Maisonbasse, Québec, 21 février 1761, et le même à M. Porlier, Québec, 24 mars 1762, par exemple. Caron, *op. cit.*, 48, 51; AAQ, Copies de lettres, III, 41, 99.

161. Briand à M. Porlier, Québec, 14 mai 1774. Caron, *op. cit.*, 105; AAQ, Copies de lettres, IV, 503.

connu, avait raison d'appeler Mgr Briand « un homme de tête et de caractère ». <sup>162</sup>

Jamais peut-être Briand ne fut plus durement contesté, dans son propre entourage, qu'au début de son épiscopat. <sup>162a</sup> L'opposition la plus vive et la plus soutenue, en même temps que la plus longue, lui vint du curé Jean-Félix Récher <sup>163</sup> et de ses marguilliers, au sujet du statut de l'église Notre-Dame de Québec, détruite pendant les bombardements de 1759. Mgr Briand en voulait faire sa cathédrale, comme elle avait été celle de ses prédécesseurs; le curé et les marguilliers consentaient bien à la rebâtir, mais à la condition qu'elle servit uniquement au culte paroissial. De part et d'autre, on se fondait, pour imposer ses vues, sur des titres anciens. <sup>164</sup> La reconstruction commença lentement en 1767; le curé Récher mourut en 1768 et le Séminaire de Québec se désista des droits qu'il pouvait prétendre sur la cure. Les marguilliers ne désarmèrent pas, appuyés dès lors par deux messieurs du séminaire, Henry-François Gravé et Mathurin Jacrau, lequel se fit même l'avocat du « marguillage » en cette affaire. L'église, à peu près terminée, fut ouverte au culte en 1771. Mgr Briand, qui avait vainement tenté de s'entendre avec les marguilliers, annonça qu'il ne jouerait pas le jeu de ses opposants en allant demander justice aux tribunaux; il continuerait d'officier dans la chapelle du

162. Mgr Plessis au grand vicaire Bourret, 15 mai 1807, cité par Ouellet, *op. cit.*, 84.

162a. Par exemple, une lettre, peut-être écrite par le curé Duchouquet et dans laquelle on critiquait l'administration de Briand, circulait « dans la côte du sud ». Briand à M. Etienne Marchand, 30 janvier 1768, Caron, *op. cit.*, 73; AAQ, Copies de lettres, III, 406.

163. Voir dans le DBC, III, 591s., la biographie que lui a consacrée Jean-Pierre Asselin.

164. Sur cette longue querelle, on peut consulter les documents suivants, entre autres: Briand aux paroissiens de N.-D. de Québec, 1767 (?); Briand à M. Etienne Marchand, 3 novembre 1767 (?) et 28 février 1768; Briand, compte-rendu de son entrevue avec les marguilliers de Québec, 6 mars 1771; Briand aux paroissiens de Québec, 9 mars 1771; Briand aux marguilliers de Québec, 15 mars 1771; Briand aux paroissiens de Québec, 15 mars 1771; Briand, lettre pastorale aux bourgeois et habitants de la ville de Québec, 5 avril 1771; Briand, Précis de ce qui s'est passé..., 1771; Briand à M. Dosque, mai 1771; Briand au cardinal Castelli, 15 octobre 1772; Abbé de L'Isle-Dieu à Briand, 5 février 1774; Briand à M. de La Corne, 6 juin 1774; Briand au cardinal Castelli, 1774 (?); Briand à l'abbé de l'Isle-Dieu, 1774 (?) et 7 juin 1774. Voir, dans l'ordre, Caron, *op. cit.*, 72, 73, 88, 95; « Lettres et mémoires de l'abbé de L'Isle-Dieu », *op. cit.*, 248s.; Caron, *op. cit.*, 106, 107, 107s.; et, dans le même ordre, aux AAQ, Copies de lettres, III, 369; Evêques de Québec, I, 125; Copies de lettres, III, 417, IV, 191, III, 202, IV, 255, III, 209; Têtu et Gagnon, *op. cit.*, 234; AAQ, Registre C, 262-269; Copies de lettres, IV, 157; Evêques de Québec, I, 159; RAPQ, 1937-38, 248s.; AAQ, Evêques de Québec, I, 171, 174; Copies de lettres, IV, 535; Evêques de Québec, I, 172.

séminaire, qu'il choisissait pour son église cathédrale, et s'abstiendrait, tant que ses droits ne seraient pas reconnus, d'officier ou même de paraître à la paroisse. Sur leur lancée, et en dépit de la mort de M. Jacrau,<sup>165</sup> les marguilliers écrivirent à Rome contre leur évêque; mais c'est de Québec que vint la solution de cette affaire, en 1774, grâce à l'entremise du lieutenant-gouverneur Hector Théophilus Cramahé. Église cathédrale ou église paroissiale? «Église cathédrale et paroissiale», fut-il décidé. Le compromis était élégant, et, pour l'entrée de l'évêque dans sa cathédrale, le jour du huitième anniversaire de sa consécration, l'on fit une «grande cérémonie».<sup>166</sup>

La pression qui s'exerçait sur lui, en 1767 et 1768, était si grande, et son amour de la paix s'en trouvait si déconcerté,<sup>167</sup> que Mgr Briand songea à démissionner dès qu'il se serait donné un coadjuteur, d'autant qu'il se trouvait peu de talent pour la parole et de capacité pour administrer le diocèse.<sup>168</sup> Le vicaire général Marchand, à qui il s'en était ouvert, tenta de le dissuader; et puis, ajoute-t-il, «avant d'être évêque vous ne pouviez pas prêcher, aujourd'hui vous surmontez aisément cette timidité que vous n'aviez pu vaincre jusqu'alors, [et] vous parlez à votre peuple avec grâce, avec force, avec zèle et avec onction».<sup>169</sup> L'évêque devait, de toute façon, se donner

165. Toutes ces querelles, auxquelles M. Jacrau prit plus que sa part, n'empêchèrent pas Mgr Briand de conserver, comme confesseur, ce même M. Jacrau! «Livre de raison de Melle Briand...», *op. cit.*, 65s.

166. Briand à M. de La Corne, Québec, 6 juin 1774, Caron, *op. cit.*, 106; AAQ, Evêques de Québec, I, 171. Voir aussi le «Livre de raison de Melle Briand...», *op. cit.*, 66: «La cérémonie a été des plus magnifiques et le plus bel ornement était les cris de joie du peuple.»

167. Le 30 août 1770, pourtant, il écrivait à sa soeur Catherine-Anne-Marie: «Vous parlez de mes adversités, de mes inquiétudes, de mes embarras, de ce que l'on appelle croix, peines et chagrins. Ce serait un détail trop long que vous n'entendriez pas et dont vous ne pourriez vous faire une juste idée. Il suffit à votre amour pour votre frère évêque de savoir que je ne suis pas privé des faveurs spirituelles attachées à l'épiscopat, c'est-à-dire des contradictions, etc., mais que mon cœur en est peu troublé, et qu'il en sent peu les atteintes. Ce n'est point vertu, c'est caractère, c'est bonté de mon Dieu, c'est miséricorde et compassion de lui. Il connaît ma chétivité, il en a pitié.» «Livre de raison de Melle Briand...», *op. cit.*, 65. Il est évident que c'est son amour de la retraite et son humilité qui lui faisaient désirer de se décharger au plus tôt d'une responsabilité dont il se sentait indigne.

168. Briand à M. Etienne Marchand, Québec, 28 octobre 1767, Caron, *op. cit.*, 71; AAQ, Evêques de Québec, I, 123; Copies de lettres, III, 353. Voir aussi la note suivante.

169. M. Etienne Marchand à Mgr Briand, Montréal, 4 octobre 1767, Caron, *op. cit.*, 71; AAQ, vicaires généraux, IV, 17.

un coadjuteur. En 1766, à sa demande,<sup>170</sup> Rome l'avait autorisé à le choisir lui-même, *cum futura successione*, et à le présenter au Souverain Pontife.<sup>171</sup> Il demanda à Carleton la permission d'y procéder; le lieutenant-gouverneur hésita à se prononcer,<sup>172</sup> ne donna son consentement qu'en 1770,<sup>173</sup> et proposa l'abbé Philippe Mariachau d'Esgly, de cinq ans plus âgé que Mgr Briand.<sup>174</sup> Celui-ci ne crut pas devoir s'opposer à ce choix, le candidat étant « un bon prêtre ». <sup>175</sup> L'essentiel était qu'il y eût un deuxième évêque, et qu'il fût digne; il importait aussi d'établir un précédent: « c'était beaucoup de tirer la planche », ainsi que le disait lui-même Mgr Briand.<sup>176</sup> On a un peu légèrement accusé le prélat de faiblesse, à cette occasion. Entrer dans des discussions eût retardé une affaire que Carleton avait déjà laissé traîner pendant quatre ans,<sup>177</sup> et l'eût peut-être compromise, le gouverneur étant sur le point de s'embarquer pour Londres.<sup>178</sup> L'imminence de ce départ, justement, et la crainte de Carleton « qu'un autre gouverneur n'ait pas la même bonté pour nous », écrit Briand, lui firent demander à l'évêque de consacrer l'abbé d'Esgly « aussitôt qu'il a eu donné son consentement », sans attendre les bulles requises. « J'ai eu une petite tempête à essayer », écrit Briand (des parents du coadjuteur s'en étaient mêlés), « mais j'ai tenu ferme, et donné des preuves si évidentes de la justice de mon refus, que tout est calme à présent. » <sup>179</sup> Ayant encore une fois sauvé l'essentiel, l'évêque écrivit au nonce apostolique, à Paris, pour lui présenter l'abbé d'Esgly.<sup>180</sup> Les

170. Briand au cardinal Castelli, Paris, 3 mars 1766, Caron, *op. cit.*, 63s.; AAQ, Evêques de Québec, I, 114. A cette lettre, Briand en avait joint une autre, en latin, pour le pape, à qui il demandait également de pouvoir se choisir un coadjuteur.

171. Cardinal Castelli à Mgr Briand, Rome, 9 avril 1766, Caron, *op. cit.*, 64; AAQ, Correspondance manuscrite de Rome, I, 37.

172. Briand à M. Etienne Marchand, Québec, 28 octobre 1767, Caron, *op. cit.*, 71; AAQ, Evêques de Québec, I, 123; Copies de lettres, III, 353.

173. Le même au même, Québec, 22 juin 1770, Desrosiers, *op. cit.*, 108; AAQ, Cartable des grands vicaires, 69. Entre-temps, Carleton était devenu gouverneur.

174. Il était né à Québec le 25 avril 1710.

175. Briand à M. Etienne Marchand, Québec, 22 juin 1770, Desrosiers, *op. cit.*, 108; AAQ, Cartable des grands vicaires, 69.

176. Cité par Mgr Henri Têtu, *Les évêques de Québec* (Québec, 1889), 360, qui explique qu'« On dit *faire planche*, en parlant d'une chose qui est faire pour la première fois et qui pourra se répéter dans la suite. »

177. Briand au nonce, à Paris, Québec, 27 juillet 1770. Lettre citée dans Goselin, *op. cit.*, 195.

178. *Loc. cit.* (lettre citée).

179. *Loc. cit.* (lettre citée).

180. C'est la lettre citée, notes 177-179.



bulles tardèrent à arriver; <sup>181</sup> enfin, Mgr Briand consacra, le 12 juillet 1772, dans la chapelle du séminaire, celui qui allait devenir son successeur, <sup>182</sup> mais il attendit, pour le proclamer et lui conférer les pouvoirs de sa charge, le jour de son entrée solennelle dans sa cathédrale, le 16 mars 1774. <sup>183</sup>

L'année 1774 avait été, pour Mgr Briand, particulièrement heureuse : il avait solennellement pris possession de sa cathédrale et proclamé son coadjuteur; la paix était revenue à Québec et l'évêque n'était pas mécontent de ses ouailles; des grands vicaires le représentaient dans toutes les parties de son immense diocèse; près de vingt-cinq paroisses nouvelles avaient été créées depuis 1766, <sup>184</sup> et un nombre à peu près égal de prêtres avaient été ordonnés. <sup>185</sup> N'eût été la question du chapitre, dont les gouverneurs ne voulurent jamais accepter qu'il comblât les vides et qui allait être voué à l'extinction, Mgr Briand eût pu considérer son oeuvre terminée et donner suite à ses projets de démission. Seul l'âge de son coadjuteur le retint de se « décharger » et « de vivre dans la retraite » à laquelle il avait toujours aspiré. <sup>186</sup>

Mais éclata la Révolution américaine. On parla bientôt d'une invasion imminente du Canada, et déjà des agents rebelles invitaient les Canadiens à la révolte. Mgr Briand qui, au témoignage de l'abbé Plessis, « avait pour maxime qu'il n'y a de vrais chrétiens, de catholiques sincères, que les sujets soumis à leur souverain légitime », <sup>187</sup> engagea ses fidèles à repousser les envahisseurs, <sup>188</sup> et, à Montréal, Mon-

181. Elles furent signées à Rome, par Clément XIV, le 22 janvier 1772. Abbé Ivanhoë Caron, « Inventaire de la correspondance de Mgr ... d'Esgly, évêque de Québec », RAPQ, 1930-31, 185; AAQ, Bullarium, I, 71-77.

182. Mgr d'Esgly à ... Québec, juillet 1772, Caron, *op. cit.*, RAPQ, 1930-31, 185; AAQ, Vicaires généraux, VI, 19. Briand au Cardinal Castelli, Montréal, 15 octobre 1772, Caron, *op. cit.*, RAPQ, 1929-30, 95; AAQ, Evêques de Québec, I, 159.

183. Voir dans Têtu et Gagnon, *op. cit.*, 252-256, le mandement publié à cette occasion par Mgr Briand.

184. Briand à l'abbé de L'Isle-Dieu, Québec, 1774 (?), Caron, *op. cit.*, RAPQ, 1929-30, 106; AAQ, Copies de lettres, IV, 535.

185. *Loc. cit.* Dans une lettre à M. Etienne Marchand, du 4 avril 1774, il affirme avoir « fait », depuis qu'il est évêque, « vingt-cinq prêtres ». Caron, *op. cit.*, 104; AAQ, Copies de lettres, III, 482.

186. Briand à l'abbé de L'Isle-Dieu, Québec, 1774, cité dans Têtu, *Les évêques de Québec*, 361.

187. Plessis, *op. cit.*, 336.

188. « Mandement au sujet de l'invasion des Américains au Canada », 22 mai 1775, Têtu et Gagnon, *op. cit.*, 264s.

sieur Montgolfier appuya d'une lettre circulaire la proclamation de Carleton sur le rétablissement de la milice; <sup>189</sup> à ses prêtres, Mgr Briand rappela leur devoir, fondé sur l'enseignement de l'Évangile et de saint Paul; <sup>190</sup> contre les habitants qui collaboraient avec l'ennemi, il recourut aux châtiments de l'Église, qui ne pouvait plus les reconnaître pour ses enfants. <sup>191</sup> Constamment, et en toute chose, il se montra fidèle à l'autorité et au serment qu'il avait prêté au roi. Les Canadiens, qui avaient encore à la mémoire les souvenirs pénibles de la guerre de la Conquête, n'avaient pas tous résisté au désir de se venger de l'Angleterre; plusieurs ne comprenaient pas la position de leur évêque et de la grande majorité des prêtres. <sup>192</sup> Exhortant, suppliant, menaçant et sévissant, Mgr Briand avait beaucoup souffert de l'obstination de cette partie de son troupeau. Le calme ne revint que lentement, et, dans certaines paroisses, on ne se pressa pas de faire sa paix avec l'Église. L'évêque en resta marqué. On a même laissé entendre qu'il n'a jamais pu se résoudre, par la suite, à entreprendre une nouvelle visite pastorale de son diocèse. <sup>193</sup> Peut-être l'état de sa santé ne le lui permettait-il plus? <sup>194</sup>

Deux fois, avant d'être évêque, Mgr Briand avait été malade : en 1750 <sup>195</sup> et en 1757, <sup>196</sup> cette deuxième fois assez gravement, il

189. « Circulaire au sujet du rétablissement des milices », 13 juin 1775, *ibid.*, 265s.

190. Briand à M. Verreau, Québec, 4 juin 1775; à M. Lagroix, 1er octobre 1775; à M. Saint-Germain, 20 septembre 1775; à M. Maisonbasse, 25 octobre 1775, etc. Caron, *op. cit.*, 110, 111, 112; AAQ, Copies de lettres, IV, 561, 583, 585, 589.

191. Voir les lettres citées, note 190; et Briand à M. Sarault, Québec, 11 mai 1776; à M. Bédard, 30 août 1776, etc. Caron, *op. cit.*, 113, 113s.; AAQ, Copies de lettres, IV, 593, 599.

192. « Monsieur, écrivait Mgr Briand au curé Maisonbasse, en 1775, mon autorité n'est pas plus respectée que la vôtre : on dit de moi comme on dit de vous, que je suis Anglais... Je suis Anglais, en effet; vous devez l'être; ils le doivent aussi, puisqu'ils en ont fait le serment, et que toutes les lois naturelles, divines et humaines le leur commandent. Mais ni moi, ni vous, ni eux ne doivent [sic] être de la religion anglaise. Voilà, les pauvres gens, ce qu'ils n'entendent pas; ils sont sous la domination anglaise, pour le civil; ils sont pour leurs âmes et leur salut, sous l'aimable loi de Jésus, de son vicaire en terre, le Souverain Pontife, et des prêtres et des évêques... » Cité par l'Abbé Hermann Plante, *L'Église catholique au Canada* (Trois-Rivières, 1970), 225s.

193. *Ibid.*, 229. Il avait dû interrompre celle qu'il avait entreprise en 1775, au moment où les Américains allaient envahir la province. — Mgr Briand n'était pas homme à se laisser abattre par les chagrins, de son propre aveu. Voir, plus haut, note 167.

194. Il n'eut jamais une très forte santé. En 1766, l'abbé de La Corne, qui l'avait rencontré à Paris, écrivait aux chanoines de Québec : « je crains pour sa santé, qui n'est pas forte ». Caron, *op. cit.*, 64; AAQ, Chapitre, VII, 64.

195. Le 16 octobre 1750, on le dit malade à l'Hôpital Général. Caron, *op. cit.*, 47; AAQ, Registre du chapitre, 193.

196. Gosselin, *L'Église du Canada*. . . III, Mgr de Pontbriand, 477. Une ma-

semble. En 1770, il écrit à sa soeur qu'il ne s'est pas aperçu, au cours de sa visite pastorale, que ses forces fussent diminuées, mais la sciatique le fait souffrir, « surtout le matin ». <sup>197</sup> Le mal empire avec les années. Pour le décrire, on parle aussi de la goutte; quand il avait un accès, le mal se jetait dans la poitrine et dans les bras, et l'empêchait complètement d'agir. <sup>198</sup> Lui-même, en 1784, dira à Carleton que, depuis plus de huit mois, il n'a pu écrire que son nom : « trois lignes de suite m'occasionnent des douleurs que je ne puis presque soutenir », ajoute-t-il. <sup>199</sup> L'année précédente, les médecins avaient jugé sa maladie « assez sérieuse ». <sup>200</sup> On dit encore qu'il souffrait « d'une violente maladie que les médecins nomment spasmes », <sup>201</sup> il avait de plus « un catarrhe opiniâtre avec tous les symptômes de la tympanite », selon Mgr d'Esgly. <sup>202</sup> Les maux dont il souffrait déjà à l'époque de l'invasion américaine, plus que le dépit, expliquent vraisemblablement qu'il n'ait pas continué la troisième visite de son diocèse. <sup>203</sup> Quoi qu'il en soit, se jugeant sur le point de mourir et voyant son coadjuteur très âgé, il démissionna, le 29 novembre 1784, <sup>204</sup> pour

---

l'adieu contagieuse, apportée par les navires, fut la cause d'une épidémie. En 1757, à l'Hôpital Général seulement, on compta 400 morts. *Ibid.*, 474.

197. « Livre de raison de Mlle Briand... », *op. cit.*, 64. Peut-être voulait-il rassurer sa soeur? Aux dames de Pontbriand, il écrivait, le 19 octobre 1768, que la visite pastorale avait un peu ébranlé sa santé. Caron, *op. cit.*, 77; AAQ, Copies de lettres, VI, 371. Et les religieuses de l'Hôpital Général avaient écrit à Mlle Briand « qu'à la fin [de sa visite pastorale] il n'en pouvait plus [et] qu'il passa quinze jours à l'Hôpital Général pour se délasser et se faire traiter. » (*Ibid.*, 61).

198. Selon les Annales des Ursulines de Québec. Voir Têtu, *Les évêques de Québec*, 349.

199. Briand à Carleton, Québec, 30 juin 1784, Caron, *op. cit.*, 129; AAQ, Evêques de Québec, I, 183.

200. M. Gravy à M. de Villars, Québec, 28 juin 1783, Caron, *op. cit.*, 126; AAQ, Vicaires généraux, VI, 21.

201. Lettre de 1783 citée par Têtu, *Les évêques de Québec*, 349.

202. *Loc. cit.*; Mgr d'Esgly au nonce, Québec, 2 janvier 1785, Caron, *op. cit.*, 187s.; AAQ, Registre D, 45. A sa soeur, Mgr Briand avait écrit, le 23 octobre 1784, disant « sa santé [...] très dérangée »: « des spasmes sur la poitrine et l'estomac le font souffrir nuit et jour », et les « vents des catarrhes l'étouffent et l'étranglent »; il a « peu de forces ». « Livre de raison de Mlle Briand. », *op. cit.*, 69. Peut-être aussi le vieil évêque souffrait-il d'asthme. *Ibid.*, 71.

203. Bien qu'en 1778 il se dise en bonne santé: « Mon frère se porte très bien cette année 1778 », rapporte Catherine-Anne-Marie, qui avait reçu de lui une lettre datée du 26 juillet 1778. *Ibid.*, 66. Et elle ajoute aussitôt: « Il [Mgr Briand] m'assure, quoi qu'on en dise, [qu'il] sera toujours ferme à son devoir et que, malgré les reproches et plaintes qu'on lui fait pour sa fermeté, rien ne pourra le faire agir contre sa conscience et sa religion. » *Loc. cit.* Est-ce bien cet homme (voir aussi la note 167) que le chagrin ou le dépit eussent empêché de faire sa visite pastorale? J'en doute.

204. Caron, *op. cit.*, 132; AAQ, Evêques de Québec, I, 188.

permettre à Mgr d'Esgly de consacrer un évêque plus jeune.<sup>205</sup> Retiré, n'étant « plus en état que de prier »,<sup>206</sup> il ne se mêlait pas de l'administration du diocèse, — bien que Mgr d'Esgly l'eût nommé, le 2 décembre 1784, vicaire général et lui eût continué ses pouvoirs épiscopaux,<sup>207</sup> sinon pour donner des éclaircissements et des avis quand on les lui demandait. Une seule fois il intervint par écrit, et ce fut pour rappeler paternellement à l'ordre l'impétueux coadjuteur, Mgr Jean-François Hubert.<sup>208</sup> Ayant fait son testament le 22 mars 1791,<sup>209</sup> il mourut au Séminaire de Québec le 25 juin 1794,<sup>209a</sup> à l'âge de 79 ans. Le surlendemain, 27 juin, l'abbé Plessis prononçait son oraison funèbre, au cours des funérailles célébrées dans la cathédrale de Québec.<sup>210</sup>

De ce prêtre véritablement humble, qui fut évêque contre son gré, et dont le portrait s'est lentement esquissé tout au long de cette biographie, retenons encore deux traits caractéristiques: son esprit de pauvreté et sa foi en la Providence. A sa mère comme à ses frères et soeurs,<sup>211</sup> à sa soeur Catherine-Anne-Marie<sup>212</sup> comme à ses prêtres,<sup>213</sup> il dit le mépris qu'il faut avoir pour les richesses — et que lui-même avait au plus haut point.<sup>214</sup> « Né sans biens et pourvu d'une

205. Le 11 février 1785, l'abbé Curateau, écrivant à son frère, parlait en ces termes de cette démission: « Je vous dirai, mon cher frère, que notre pauvre Eglise du Canada est au moment de se trouver dépourvue des premiers pasteurs. Monseigneur Briand, depuis trois ans dans l'état le plus triste pour sa santé, voyant que ses jours étaient sur le point de se terminer, a fait, il y a environ un mois, sa démission entre les mains de son coadjuteur âgé de 76 [sic: 74] ans, et ce afin qu'il pût lui-même se nommer un coadjuteur canadien, car on ne veut plus ici entendre parler de français, c'est-à-dire les anglois et un peu le clergé du pays, soit dit en passant. » Cité dans le BRH, 1932, 371.

206. Briand à M. La Vallée, Québec, 25 octobre 1789, Caron, *op. cit.*, RAPQ, 1930-31, 134; AAQ, Copies de lettres, V, 328.

207. Caron, *op. cit.*, 132; AAQ, Registre D-E, 36.

208. Briand à Mgr l'évêque d'Almyre, Québec, 5 mai 1788, Caron, *op. cit.*, 133; AAQ, Evêques de Québec, VI, 30.

209. Devant J. Pinguet et P.-L. Descheneaux, notaires, « à 5 heures de relevée ». La minute est conservée aux ANQ-Q, Minutier de Pierre-Louis Descheneaux. Mlle Briand a reproduit ce testament dans son « Livre de raison... », *op. cit.*, 75-77. Voir aussi « Testament de Mgr Briand, évêque de Québec », BRH, 1941, 366-370.

209a. Une note, de la main du notaire Pierre-Louis Descheneaux, sur la minute du testament, se lit ainsi: « Décédé le 25 juin 1794 à 3 h. 55 P. M. ».

210. Voir plus haut, note 36.

211. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 60.

212. *Ibid.*, 61, 70.

213. Voir, par exemple, Briand à M. de Maisonbasse, Québec, 21 février 1761; à M. Lagroix, 13 novembre 1761, Caron, *op. cit.*, 48, 49; AAQ, Copies de lettres, III, 41, 55.

214. Voir, par exemple, « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 60.

dignité sans revenu », <sup>215</sup> de son propre aveu, il vivait « dans un pauvre petit appartement du Séminaire » et mangeait « à la table commune », écrit Carleton; <sup>216</sup> il n'avait qu'un secrétaire, parfois à mi-temps seulement, <sup>217</sup> et un laquais. <sup>218</sup> Au demeurant, « ni calèche, ni carriole, ni cheval »; <sup>219</sup> il a « porté bien des soutanes retournées » <sup>220</sup> et n'a « pas un morceau de pain ni un coup de vin à présenter à un ami ». <sup>221</sup> « Je suis bien heureux, écrit-il encore, qu'on me donne ma subsistance au séminaire. » <sup>222</sup> Il refuse pourtant de solliciter l'aide de ses diocésains pour le « rétablissement » de l'évêché en ruine, <sup>223</sup> et interdit qu'on fasse une collecte pour l'évêque; <sup>224</sup> dans son testament, il demande qu'après sa mort on remette aux Messieurs du Séminaire de Montréal la crosse dont il s'est toujours servi, et qui leur appartient. <sup>225</sup> *La Gazette de Québec*, à sa mort, n'en louera pas moins ses « vertus morales, chrétiennes et sociales », en rappelant « les aumônes abondantes qu'il a répandues dans le sein des pauvres ». <sup>226</sup>

A sa soeur, il avait dit ne craindre « ni la vie, ni la mort, ni la pauvreté » <sup>226a</sup> et n'avoir jamais eu peur de manquer de quoi que ce

215. Briand à Mgr l'évêque d'Orléans, Londres, 1er mai 1766, Caron, *op. cit.*, AAQ, Evêques de Québec, VI, 12; Copies de lettres, III, 249.

216. Cité par Gosselin, *L'Eglise du Canada après la conquête*, I, 192. « Logé au séminaire », il y était « nourri gratis ». « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 61.

217. Briand aux habitants de Sainte-Rose, 26 septembre 1768, Caron, *op. cit.*, 75; AAQ, Copies de lettres, III, 435.

218. Briand à M. Payet, Québec, 22 mai 1774, Caron, *op. cit.*, 106; AAQ, Copies de lettres, IV, 487.

219. *Loc. cit.* (lettre citée).

220. Briand aux habitants de Sainte-Rose, 26 septembre 1768. Voir note 217.

221. *Loc. cit.* Voir note 217.

222. *Loc. cit.* Voir note 217, et aussi note 216.

223. Briand à M. Etienne Marchand, Québec, 15 janvier 1770, Caron, *op. cit.*, 107; AAQ, Cartable des grands vicaires, 54.

224. Le même au même, Québec, août 1766, Desrosiers, *op. cit.*, 102; AAQ, Cartable des grands vicaires, 11. « Mon projet dès le commencement, écrit Mgr Briand, fut qu'on ne retirerait rien des peuples ni des curés pour l'Evêque, et je m'opposai à M. de La Corne qui avait proposé cette contribution à la cour de Londres. »

225. ANQ-Q, J. Pinguet et P.-L. Descheneaux, notaires, 22 mars 1791 (Minutier de Descheneaux).

226. Ce texte, reproduit dans le BRH, 1905, 321, vaut d'être cité ici : « La confiance du gouvernement qu'il a toujours su se concilier, l'autorité spirituelle qu'il a exercée avec tant de bonté sur le clergé et les communautés, l'amour et le respect que lui ont portés tous les peuples, les aumônes abondantes qu'il a répandues dans le sein des pauvres, le souvenir de tout cela fait aujourd'hui couler bien des larmes, et atteste, plus que tout ce que l'on pourrait dire, des vertus morales, chrétiennes et sociales dont la grâce de Dieu l'avait doué. »

226a. « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 63.

fût : <sup>227</sup> en tout il s'en remettait à la Providence, « dont la conduite est très souvent d'autant plus miséricordieuse qu'elle est moins conforme à nos désirs, et flatte moins nos espérances ». <sup>228</sup> Cette foi profonde explique sans doute bien des attitudes qui furent les siennes : « J'ai toujours pensé, écrivait-il un jour, que les contradictions venaient de Dieu, et qu'il les terminerait lui-même. » <sup>229</sup> Et, à son vicaire général, il disait, en 1768 : « C'est au Seigneur qui m'a placé [à la direction du diocèse], quoique indigne, à tout arranger. Je ne veux que ce qu'il veut, et j'espère qu'il arrangera tout. On me souffle, on me pousse, mais je n'agirai qu'à mesure que les circonstances favorables me seront présentées par la Providence. » <sup>230</sup>

Indirectement, Mgr Briand, qui avait bien connu les vingt dernières années du Régime français, porta lui-même un jugement sur sa carrière et sur son oeuvre, en disant à son secrétaire, l'abbé Plessis, « que, sous le gouvernement anglais, le clergé catholique et les populations rurales jouissaient de plus de liberté qu'on ne leur en avait accordé avant la conquête ». <sup>231</sup> L'évêque anglican de Québec, Jacob Mountain, arrivé un an avant la mort de Mgr Briand, ne l'aurait pas démenti, lui qui se plaindrait quelques années plus tard de ce que l'évêque catholique de Québec « dispose comme il l'entend de toutes les cures du diocèse, érige des paroisses, accorde des dispenses de mariage selon son plaisir, et exerce librement toutes ces fonctions que lui refusent les instructions royales, et que l'évêque protestant n'a jamais remplies. » <sup>232</sup>

André Vachon

227. *Ibid.*, 61, 70.

228. Mandement du 4 juin 1763, Têtu et Gagnon, *op. cit.*, 169.

229. Cité par Plante, *op. cit.*, 188.

230. *Ibid.*, 193. On pourrait aussi citer ce qu'il écrivait à sa soeur le 30 août 1770 : « ... jamais pourtant je n'ai eu une minute de chagrin, et je ne sais encore comment on peut en avoir quand on a de la foi et qu'on veut ce que Dieu veut. » « Livre de raison de Melle Briand... », *op. cit.*, 64.

231. Ferland, *op. cit.*, 24.

232. Cité dans *Ibid.*, 64.